

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

C'est maintenant surtout que la France doit jouer son rôle modérateur par qui pourra — espérons-le — nous être épargnés de grands malheurs.

Ayant dit que la politique de la France se fonde tout entière sur la Société des Nations et que l'ensemble de nos accords passe par Genève ou y aboutit, M. Pierre Laval terminait son discours de vendredi par ces mots : « Nous sommes tous liés par une sorte de duril qui fera notre deuil. Nos obligations sont inscrites dans le Pacte. La France ne s'y soustraira pas ! »

Si l'on s'en tient à ces déclarations, deux hypothèses se présentent à l'esprit. La première, c'est que Mussolini acceptera les propositions qui lui seront faites, qu'il aimera mieux s'assurer sans guerre des avantages considérables que s'exposer aux hasards redoutables d'une expédition terriblement incertaine... Cela arrangerait tout. On peut toujours supposer. Ça ne fait tort à personne d'admettre un moment que les hommes soient sages et bons au lieu d'être fous et méchants.

La seconde hypothèse, c'est que Mussolini s'obstinera diaboliquement dans l'erreur et voudra jouer le sort de son régime dans une partie qui se croit sûr de gagner. Comme cette supposition est la plus mauvaise, il y a des chances qu'elle soit la bonne !

M. Pierre Laval l'a prévu expressément, puisqu'il a dit : « ...Echouerons-nous demain ? Dans ce cas, une si-tuation plus étonnante encore pour nous APPELLERAIT NOTRE EXAMEN. »

Qu'on ait déjà procédé à cet « examen » dans les entretiens qu'ont eus ensemble M. Pierre Laval et Sir Samuel Hoare, il n'en faut pas douter... Et c'est là que nous espérons bien qu'on saura limiter l'action du Pacte et se garder des mesures extrêmes. C'est là encore (et peut-être là surtout) que la France devra jouer un rôle modérateur !

La France ne peut pas, sans se renier elle-même, renier le Pacte de la Société des Nations. Seulement, il y a une manière de s'en servir. Il y a le droit et il y a le fait. Il faudra... comment dire ? il faudra manier le pacte sans faire mal à personne, trouver le moyen de le respecter en le tournant et de lui être fidèle sans l'appliquer ou en l'appliquant le moins possible... C'est en somme tout l'art du gouvernement des hommes d'accommoder les principes aux situations.

Nombreux, dans toutes les religions, sont les croyants qui savent très bien garder pur dans leur cœur le respect de leur foi la mêler à la compromette quotidiennement à la conduite de leurs actes !

Depuis dix ans, l'Angleterre nous a montré comment on fait ! Elle n'a cessé de brûler d'amour pour la Société des Nations. Mais elle a toujours su garder son amour platonique. Elle n'a cessé de proclamer son attachement au Pacte dont elle n'a cessé de se tenir aussi détachée que possible dans la direction de sa politique — dont le principe permanent et jamais avoué a toujours été la défense des intérêts britanniques ! Elle s'est toujours tenue qu'elle envers son culte par des hommages de mots ; quant à ses actes, elle en réserve le bienfait à ses affaires. Chaque fois que la Société des Nations l'a gênée, elle nous l'a laissée sur les bras ; maintenant qu'elle peut servir ses intérêts, elle veut l'imposer rigoureusement à tous...

Si le pacte est un peu abimé, de qui est-ce la faute ? Quelle force il aurait aujourd'hui si la Grande-Bretagne, « en toutes circonstances de temps et de lieu » — comme le lui a rappelé M. Pierre Laval — avait toujours agi comme elle parle maintenant ! Si, en 1924, elle avait accepté le Protocole que proposait Edouard Herriot et que repoussa le gouvernement socialiste de Mac Donald ! Si elle avait appuyé la France qui réclamait vainement les sanctions du Pacte contre les violations scandaleuses de l'Allemagne ! Si elle n'avait pas entravé l'action de la Société des Nations quand le Japon (que le gouvernement anglais voulait ménager) entreprit sa guerre de conquête contre la Mandchourie devant la Russie soviétique qui s'empressa de se faire, de laisser faire et de ne bou-

ger que pour f... le camp ! Et, enfin, quelle autorité aurait l'Angleterre si elle n'avait pas, malgré nous, signé son affreux accord naval avec l'Allemagne, se faisant ainsi le complice de la violation cynique du traité même qui a créé la Société des Nations !!!

Pourquoi se montra-t-elle toujours si douce à l'Allemagne, si elle voulait se montrer si dure à l'Italie ? Et comment Mussolini, qui a vu tout cela, ne se dirait-il pas que les armes de la Société des Nations ressemblent beaucoup au fusil de Maître Gervais, lequel menaçait toujours et ne parlait jamais ! Comment ne se dirait-il pas que les fondres de Genève sont des foudres de carton et qu'on ne risque rien à les braver ?

Eh ! bien, il ne faut pas qu'on passe d'un excès d'indulgence à un excès de rigueur. L'effort infatigable de la France doit continuer à s'exercer dans le même sens de conciliation et de paix.

Que Pierre Laval, qui a dû avoir, dans ce tumulte effrayant des passions déchainées, tant de peine à garder son calme et à se méfier des emballements, que M. Pierre Laval ne se laisse pas distraire de son œuvre ! Il dépend beaucoup de lui que nous soyons épargnés de grands malheurs.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## A bas la rentrée !

Quel farceur amer a osé dire que partir c'était mourir un peu ?

Mais rentrer, grands dieux, qu'est-ce donc, sinon mourir tout à fait.

Rappelez-vous comme ils frémissaient, il y a un mois, les mourants qui s'en allaient vers les trempettes normandes, les sentiers de chèvrès des Alpes, les baignades acidulées de rumbas de la Côte d'Azur, ou tout bonnement vers le petit coin ombreux de rivière où des gardons avaient procréé pour eux.

Quels rudes coups de valise ils vous flanquaient dans les jambes, ces agonisants, et avec quelle allégresse, dans le hall affolé de la gare ils vous distribuèrent des coups d'épauvette, d'apostrophe de came à pêche et de filet à papillon !

A peine entassés dans le wagon, les filets à provision répandaient une manne si haute en odeurs qu'on avait l'impression de voyager avec un coin de trottoir des Halles.

Les cœurs aussi se vidèrent.

« Dire que pendant trois semaines je ne verrai pas sa g... ! Non, c'est trop beau ! J'ose pas y croire ! »

J'aime à penser que le quidam sans vergogne qui tenait ces propos ne parlait pas d'une épouse momentanément délaissée, mais de quelque sous-chef de bureau, percepteur, concierge, huissier ou cuisinier, tous personnages haïnés et massés dans la hargne nous fait vieillir avant l'âge.

Et dans tout ce guillemet de votre être une petite voix guillerote répétait en écho :

« Dire que pendant trois semaines je ne verrai pas leurs charmantes frimousses ! »

Eh bien, soyez heureux ! Vous allez les revoir.

Les vacances sont finies. C'est la rentrée.

A bas la rentrée !

Les compagnons d'évasion du départ ne sont plus que de viles humanités toutes en coudeux qui vous entrent dans les côtes et en sottises qui vous soulèvent le cœur.

Dire que pendant onze mois il faudra vivre avec ça !

Si vous aviez un coin au moins pour casser votre misérable carcasse encore toute odorante par quelque coup de fusil !

Mais non !

C'est ce gros imbécile, ce gigolo râpé, cette victime des décrets-lois qui les ont chipés.

— C'est drôle ! Tu as à peine bruni ! remarque madame avec un petit air apitoié.

Dame, moi je ne me suis pas enduit d'huile de fofé de morue additionnée de teinture d'iode ! répliqua-t-elle d'un ton agressif.

Mais Madame hausse les épaules : — Si tu étais resté sur la plage au lieu de passer tes journées à te faire gruger au casino ! Tiens, le petit Bobby, en voilà un qui avait une jolie pigmentation !

Le petit Bobby et sa pigmentation vous mettent la rage au ventre. Et vous calculez ce que vous avez laissé à un certain croupier chauve qui avalait les jetons d'un louis comme un chien des bords de sucre.

Il faudra penser au terme ! ajoute madame, d'un air sérieux.

Ca y est ! Vous êtes rentré ! le sous-chef, le percepteur, le concierge...

## Informations

### Election sénatoriale

Voici les résultats de l'élection sénatoriale qui a eu lieu dimanche dans la Haute-Loire :

Inscrits, 688 ; votants, 688 ; majorité absolue, 345.

Ont obtenu : MM. Laurent-Eynac, ministre des travaux publics, 422 voix, élu ; de Ribains, conseiller général, Fédération républicaine, 193 ; Benoit Philippon, conseiller général, candidat paysan républicain, 49 ; Grenier-Dalbène, vice-président de la Chambre d'agriculture, candidat agraire, 11 ; Archer, député, 9 ; Louis Bonneval, mutilé, républicain radical, 1.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Julien Fayolle, sénateur, décédé.

### Les économies budgétaires

Les commissions qui avaient pour mission de rechercher au sein des divers ministères les économies de gestion possibles ont terminé leurs travaux et en ont fait connaître les résultats.

L'attention de M. Pierre Laval ayant été tous ces temps-ci retenue par les gros événements de politique extérieure, le président du conseil et ses collègues n'ont pu encore examiner les rapports en question.

On pense cependant que d'ici une quinzaine de jours le gouvernement pourra faire paraître un nouveau train de décrets, tous aménagés et codifiés dans les conclusions auxquelles ont abouti les différentes commissions d'économies.

### Les élections anglaises ajournées

Les prochaines élections générales ne seraient plus, selon le Sunday Referee, envisagées que pour le milieu d'avril, en raison de la continuité de l'action gouvernementale qu'impose la situation internationale actuelle.

Un tel ajournement, indique le journal, serait également bienvenu des travaillistes, qui la démission imminente de M. Lansbury mettraient dans une position défavorable pour mener avant quelque temps une campagne électorale efficace.

### Une allocution du Führer

Les discours de M. Ley et du Dr Schacht ont été presque immédiatement suivis d'une allocution de M. Adolf Hitler, qui fit son entrée dans la salle aux acclamations délirantes de l'assistance.

Tout d'abord le reichsführer déclara que la lutte des classes a été supprimée dans l'Allemagne nouvelle, puis il affirma sa satisfaction de voir pour la première fois réunis, les représentants du travail allemand. Le Führer parla ensuite de la communauté des intérêts du peuple allemand.

« Tous sont intéressés d'une même façon au développement économique de la nation », dit-il. Le chancelier met tout son espoir dans cette union, qui parviendra, dit-il, à diriger les destins du troisième Reich.

### Excuses à l'Allemagne

Le gouvernement des Etats-Unis a exprimé officiellement ses regrets à l'Allemagne, pour les paroles sévères prononcées dernièrement par le juge Louis Brodsky, de New-York, qui ayant à rendre son arrêt sur l'affaire du « Bremen », avait assimilé l'emblème nazi à un pavillon de pirates.

Une courtoise satisfaction est donc donnée au gouvernement du Reich, mais les paroles du juge n'en sont pas pour autant oubliées.

### Bolivie et Paraguay

Un communiqué de la Chancellerie déclare que le Paraguay a repoussé la proposition, faite le 11 août, de libération de tous les prisonniers et qu'il prétend n'accepter qu'un échange individuel.

La Bolivie se prépare à protester au cas où le Paraguay transporterait des prisonniers dans la zone de Santa-Cruz, afin de préparer une campagne séparatiste.

### Une conférence tripartite

L'évolution des événements est suivie avec un intérêt compréhensible non seulement dans les milieux politiques, industriels et financiers italiens, mais aussi dans les milieux diplomatiques où on se rend parfaitement compte que l'étape actuelle est décisive.

On ne désespère pas, dans ces milieux, d'arriver à une solution : on pense que des éléments nouveaux pourront se produire au dernier moment et l'on revient à l'idée d'une conférence tripartite qui, dit-on, pourrait réunir à Rome même M. Mussolini, M. Pierre Laval et sir Samuel Hoare ou M. Eden.

Il nous attendent tous, à leur poste, prêts à l'attaque.

Ce qui ne vous empêchera pas de dire en mettant vos pantoufles : — Ça ne fait rien ! On est rudement content de rentrer chez soi !

NOTREAU.

### Le conflit italo-éthiopien

Le paquebot « Cesarea » a quitté Gênes dans la soirée, ayant à son bord 1.815 hommes de troupes et 53 officiers destinés à l'Afrique Orientale.

Par ailleurs, les vapeurs « Laguna » et « Fjor di Mandarla » ont quitté Naples chargés de munitions.

Demain partiront le « Quirinale » et l'« Allanta », le premier avec 557 carabinieri et 43 officiers ; le second avec 1.107 hommes et 39 officiers.

Lundi, le « Principessa Giovanna » prendra la mer avec 1.405 hommes et 320 officiers.

### La presse soviétique est déchainée

Le congrès de Nuremberg provoque dans la presse des commentaires d'une violence extrême, dont les expressions les plus bénignes sont : « Au cirque de Nuremberg ». « Une assemblée de bouffons ».

MM. Rosenberg et Goebbels, tout particulièrement, sont pris à partie et font l'objet d'attaques de caractère personnel.

Les journaux insistent sur « la situation intérieure déplorable » de l'Allemagne et disent que les attaques antisoviétiques de Nuremberg « ne suffisent pas à nourrir les masses allemandes, ni même à les tromper ».

### Les Egyptiens évacuent l'Abyssinie

On indique, sous toutes réserves, que le gouvernement égyptien a averti le consulat égyptien à Addis-Abeba d'avoir à procéder à l'évacuation des ressortissants égyptiens, à l'exception du prêtre Copte d'Abyssinie, qui, selon la tradition, doit suivre le Négus dans la bataille.

### EN PEU DE MOTS...

— A partir du 1<sup>er</sup> octobre, il sera interdit de vendre, dans les rues, en Allemagne, les journaux ou revues rédigés ou édités par des israélites.

— Mme veuve Boucher, âgée de 79 ans, cultivatrice à Villéde-le-Château dans le Vendomois, vient d'être nommée chevalier de la Légion d'honneur. Mme Boucher a eu 17 enfants, dont 15 sont encore vivants.

— De graves inondations se sont produites dans la province chinoise de Hunan, où 700 hameaux auraient été anéantis. On estime à plus de 200.000 le nombre des personnes qui se trouvent sans abri.

— Un incendie s'est déclaré à bord du croiseur japonais de 10.000 tonnes « Ashigara ». Quarante et un marins, dont deux officiers, ont été blessés.

— On annonce la mort, à Bourg-la-Reine, à l'âge de 82 ans, du peintre Gabriel Bussy, secrétaire de la Société nationale des Beaux-Arts.

— Dimanche, vers 16 heures, la neige est tombée à Perpignan. Peu après, une pluie diluvienne s'est abattue sur la ville.

— A Elne (Pyrénées-Orientales), M. Joseph Puig, âgé de 23 ans, étant à la chasse, s'est blessé accidentellement avec son fusil. Il a succombé peu après.

## NOS ÉCHOS

### Une « chaîne » d'autrefois.

Chaîne, Boule-de-neige, et autres inventions qui excitent les appétits de qui tient aux jouissances coûtant le moindre effort sont de nouveau remises en honneur depuis quelques semaines, et l'on cite des exemples de personnes qui, ayant déboursé 3 francs, ont gagné 5.000 francs. On néglige de faire état des innombrables soudeurs de leur chance qui ont été les dindons de ce système dédié au dieu Hasard.

Combien préférable est une autre formation de l'esprit qui tend, avec un minimum de dépense, à faire le maximum de bien. Cela me remet en mémoire la lettre que répondit Benjamin Franklin à un solliciteur de subsides :

« Mon cher Monsieur, « Le tableau que vous me faites de votre situation m'allige. Je vous envoie ci-joint dix louis. Je ne prétends pas vous donner cette somme, Je ne fais que vous la prêter. Lorsque vous rentrerez un honnête homme dans une détresse semblable à celle que vous éprouvez en ce moment, vous me payerez en lui prêtant cette somme, et vous lui enjoindrez d'acquiescer sa dette par une semblable opération, dès qu'il sera en état de le faire.

« J'espère que les dix louis passeront de la sorte par beaucoup de mains avant de tomber dans celles d'un malhonnête homme qui veuille en arrêter la marche. C'est un artifice que j'emploie pour faire beaucoup de bien avec un peu d'argent. Je ne suis pas assez riche pour en consacrer beaucoup à de bonnes œuvres, et je suis obligé d'user d'adresse afin de faire le plus possible avec peu ».

Voilà l'exemple à proposer... et à suivre.

### AU FIL DES JOURS...

## PYRÉNÉES OCCIDENTALES

### Enchantements et obsessions de Biarritz

Pau intoxiquée de chaleur m'a fait l'effet d'une Belle en ses parcs dormant. Cet après-midi torride la laissait immobile et prostrée. Je ne lui ai rendu qu'une visite de courtoisie ; sur la pointe des pieds, car le pavé brûlait. Au retour, je ferai mieux ma cour à cette reine du Béarn, mère du nouste Henric...

J'ai pris la première Flèche Bleue en partance. En deux heures, par Orthez, Peyrehorade et Bayonne, ce trait d'union routier m'a conduit dans Biarritz. Je n'avais pas vu la grande station basque depuis trois ans. Je la retrouve plus vivante et plus avenante que jamais. Quelques palaces — tel le Continental — et quelques magasins de luxe sont fermés ; tous les autres hôtels peuplés à refus, les autres boutiques achalandées à souhait. Belle saison, semble-t-il, pour la côte d'Argent, en dépit de la crise...

Biarritz mérite cette faveur du public. Je n'ai pas à la décrire. Tout le monde connaît sa situation au plus beau point du Golfe de Gascogne, la variété et l'étendue de ses plages de sable fin, les balnéaires aux vues changeantes qu'offrent ses falaises, ses terrasses superposées, toutes les avancées et toutes les retraites de ses rochers battus par les vagues, les distractions de qualité qu'on trouve dans ses casinos, enfin le charme d'un arrière-pays qui embrasse tout le pays basque, une partie de la forêt landaise, la chaîne des Pyrénées du pic d'Anie au Jaisquibel, sans compter le nord de l'Espagne de Pampelune à St-Sebastien et à Bilbao. Même s'ils ne participent point à la vie mondaine et n'excursionnent guère, Biarritz sait charmer le perpétuel loisir de ses hôtes, leur procurer des journées heureuses, actives ou paisibles au gré de leurs désirs.

Est-il promenade plus constamment ravissante que celle qui conduit sur le promontoire du phare et, de là, à la Chambre d'Amour, au lac de Chiberta et même à l'embouchure de l'Adour.

Aux marches plus timides, les escaliers artistement aménagés et fleuris qui dominent la côte des Basques proposent leurs sentiers et leurs balcons. De là, sans bouger, on surveille les jeux des baigneurs que n'effraie pas la rencontre un peu rude de la lame de plein fouet. Ils sont nombreux, joyeux, bruyants. Derrière ce ballet aux mille épisodes des naïades et des tritons, se dresse le prestigieux décor des rives du golfe qui s'étale jusqu'au Socoa et jalonne ses sables et ses rochers des pyramides de verdure de Bidart et de Guéthary.

Dans l'anse profonde du Port Vieux, on fait trempe en famille, on se rôtit au soleil ou bien on se risque en canot vers les îlots les plus proches. On fait halte au Palais de la Mer, pèlerinage au Rocher de la Vierge. Pour mieux explorer le large, on va, d'esplanade en esplanade, du Sémaphore à Sainte-Eugénie. Nous ne sommes plus en juillet, époque de l'éclat maximum des hortensias biarrots. Meurtries par le soleil, un ciel bien indiscret. A intervalles de dix secondes, il jette sur la mer et sur la ville la double et fulgurante lueur de son feu blanc. Quand on s'est laissé aller à prêter attention à ces éclats et à ces éclipses, — et comment faire abstraction de ces disparitions et de ces retours de l'ombre ? — on ne peut s'empêcher de les attendre, d'en mesurer l'intensité, de ne plus voir les flots et le rivage qu'en fonction de cette illumination intermittente et régulière. Ces éclats sont précieux aux navigateurs. Que ne s'allument-ils que pour eux ?

offenses du soleil et la mieux située, à mon goût, est celle qui s'étale en demi-cercle au pied des murs en falaise du Casino Bellevue. Quand on y prend place, on a l'impression de s'asseoir au balcon d'un théâtre. Et, de 10 heures à midi, de 16 à 19 heures, c'est pour assister à un spectacle affriolant et mouvementé.

De cet observatoire choisi, rien n'échappe aux regards de ce qui se passe sur la grande plage. Le vaste camp formé par des centaines de tentes aux couleurs vives répand sur l'arène blonde qu'il borde sa prodigieuse population nue et bronzée. Ce ne sont que des cuisses, épaules et bras cuits et recuits par le soleil, boucanés par le vent et par le sel, luisants par surcroît d'embronnations tirées de laons qui les apprentis nègres se passent de main en main avec dévotion. Un corps rose et blanc intimide le débutant qui le montre. Les lis et les roses ont fini leur temps aux frontières du royaume d'Amphitrite. Venus jaillit de l'onde pareille à Joséphine Baker...

Très peu de pyjamas, guère de shorts, des maillots qui sont des caches-sexe, des paréos qui s'abrégent en soutiengorge. Chez les mâles, le caleçon tout court. Les derniers porteurs de peignoirs se remarquent. Force jeunes femmes boivent à la terrasse des cafés où déjeunent au restaurant en tenue aussi brève qu'au sortir du bain. Je vois, dépassés, Cannes et Juan-les-Pins ou de moindres Libertés faisaient sensation quand l'assistait, il y a quelques années, à leurs premières expériences maritimes.

Eh bien ! on s'habitue vite à cette débauche de chairs patinées. La plupart des formes ainsi dévoilées s'avèrent harmonieuses dans leur sveltesse musclée. Nul ne songe à trouver indécentes la hardiesse des mouvements et l'abandon du repos qui mêlent filles et garçons tantôt parmi les flots et tantôt sur la sable. Seuls paraissent choquants ou tout au moins ridicules les déshabillés même prudents de ceux dont l'embonpoint ou la maigreur passent la mesure. Et l'on voit la foule se frayer non sans peine un passage entre les corps dont la plage est jonchée, pour contempler en lieu les efforts du baigneur obèse que les vagues renversent et roulent vingt fois avant qu'il parvienne à assurer sa nage et à flotter comme un tonneau.

Tandis que je flâne du Rocher de la Vierge à l'hôtel du Palais, deux obsessions s'emparent de moi tour à tour. Le jour, je m'acharne à contrôler méticuleusement la conquête du rivage par les flots. Ce rocher puis cet autre me servent de points de repère. Je guette l'instant où la vague les touche, les encercle, les dépasse, mettant en fuite les curieux, renversant l'un après l'autre les châteaux de sable édifiés par les enfants. Je n'aurai l'esprit libre que quand la marée déposera sa dernière frange d'écume sur la ligne que le flux ne peut pas outrepasser.

La nuit tombée, le phare de la pointe Saint-Martin fait de l'œil à Biarritz, un ciel bien indiscret. A intervalles de dix secondes, il jette sur la mer et sur la ville la double et fulgurante lueur de son feu blanc. Quand on s'est laissé aller à prêter attention à ces éclats et à ces éclipses, — et comment faire abstraction de ces disparitions et de ces retours de l'ombre ? — on ne peut s'empêcher de les attendre, d'en mesurer l'intensité, de ne plus voir les flots et le rivage qu'en fonction de cette illumination intermittente et régulière. Ces éclats sont précieux aux navigateurs. Que ne s'allument-ils que pour eux ?

(A suivre)

Edg. GRANGIÉ.

### Pétrole.

On demandait à un haut fonctionnaire du Quai ce qu'il pensait des concessions Rickett.

— Y a-t-il, d'abord, y a-t-il vraiment du pétrole dans le sous-sol abyssin ?

— Du pétrole dans le sous-sol, je ne sais pas. Mais de l'électricité à la surface, ça oui ! fit le diplomate.

### Surmenage.

On nous conte sur l'activité intellectuelle de Paul Bourget des anecdotes émouvantes. Quatre-vingt-deux ans ! Une nouvelle terminée, une nouvelle commencée, un roman en cours ! C'est beau, en effet.

Comment, cependant, ne pas rappeler l'histoire classique ?

C'était avant la guerre, sur les bords du lac de Genève, dans la propriété de M. d'Haussonville, où M. Paul Bourget était venu passer quelques jours. Le matin, vers dix heures, le maître de la maison, pénétrant dans la chambre de son hôte, le trouva couché encore et lui fit honte :

« Mon bon ami, répliqua l'auteur de *L'Étape*, vous avez tort de me reprocher ma paresse. Je suis en train de travailler. C'est le moment où je puis le mieux réfléchir. Avant de me mettre à ma table, je compose dans mon esprit... »

M. d'Haussonville s'inclina. Mais, deux jours après il revint dans la chambre de son éminent confrère. Onze heures avaient déjà sonné. M. Paul Bourget était encore au lit. M. d'Haussonville s'inclina :

« Je vous en prie cher ami, s'écria-t-il. Levez-vous. Vous vous surmenez ! »

### Documet...

Dès son retour à Paris, le président du Conseil avait repris — pour un jour — sa vie laborieuse de bureaucrate. Un de ses collaborateurs lui résumait la presse des derniers jours. Certains éditorialistes reprochaient à M. Laval d'avoir négligé, dans ses décrets-lois, tel aspect du problème économique. Le président du Conseil haussa les épaules :

« Ne rien faire ou tout faire à la fois, fit-il, deux politiques, même résultat ! »

LE LISIÈRE.

# Chronique du Lot

## Fédération des Planteurs de Tabac

Dimanche matin a eu lieu, à l'Hôtel de Ville de Cahors, la réunion de la Fédération des Planteurs de Tabac du Lot et de l'Aveyron, sous la présidence de M. Couderc, des Masseries, assisté de MM. Cossé, Miquel, Jouffreau, Toulza, Ayrat, membres du bureau.

En ouvrant, la séance, M. Couderc a prononcé une allocution qui a fort intéressé les membres de la Fédération : Depuis notre dernière réunion, dit-il, d'importantes assises ont eu lieu à Grenoble et, sans entrer dans les détails qui seront fournis, je dois vous retracer aussi brièvement que possible la vie de votre Fédération et vous signaler les faits qui retiennent notre attention : ce sont 1° les prix ; 2° les primes ; 3° le contingentement ; 4° le paiement de la perte réelle par la Caisse d'Assurance ; 5° la constitution du Bureau de la C.G.P. ; 6° la réunion de la Commission d'Etudes ; 7° la répartition d'une brochure : *La Culture du Tabac* ; 8° la nécessité de l'Union.

M. Couderc indique que le Bureau réclame une augmentation du contingentement du Lot, augmentation de 100 hectares pour la culture du Nijerk, et que le Comité technique procède à la révision des pourcentages accordés aux départements recouvrés.

Il s'élève contre le privilège des permis multiples dans certaines exploitations et il se prononce pour le maintien de la prime de correction et pour la révision de la prime de cru.

Il n'y a, dit-il, que 240 permis multiples dans 100 exploitations du Lot, contre 6.500 planteurs à permis simple.

Le Congrès de Grenoble s'est prononcé contre les permis multiples. En outre, M. Couderc affirme qu'aucune réduction ne sera opérée, cette année, sur les permis existants.

Au sujet de l'assurance, M. Couderc déclare : « Dans une de nos précédentes séances, nous avons envisagé l'étude d'une formule tendant à faire indemniser la perte réelle par la Caisse d'Assurance. Nous avons démontré, que le plan plus favorisé, qu'avec le système actuel, en cas de sinistre partiel. Cette question, posée au Congrès de Grenoble, n'a pu être acceptée parce que le 80/0 prévu par la loi est dépassé.

Je ne m'étends pas davantage sur les travaux du Congrès, d'autres fourniront toutes explications utiles.

M. Couderc rappelle qu'au Congrès de Grenoble, l'assemblée a protesté contre la régionalisation des Fédérations représentées à la Commission paritaire et pour que le département du Lot, ait, au moins, un délégué titulaire.

« Nous cultivons dit-il, une variété bien spéciale nécessitant un représentant en tout et partout. »

Il remercie M. René Besse de son intervention au dernier Congrès, contre la régionalisation des Fédérations représentées à la Commission paritaire.

M. Couderc fait appel à l'Union de tous les planteurs pour faire valoir leurs revendications et il adresse, aux sinistrés des derniers orages, l'expression de la plus entière solidarité du bureau et les assure de l'appui du bureau de la Fédération.

En terminant, il annonce que le bureau de la Fédération a décidé de demander la croix de la Légion d'honneur pour M. Jouffreau, membre du bureau de la Fédération.

De vifs applaudissements saluent les paroles de M. Couderc, et M. Jouffreau adresse à l'assemblée ses vifs remerciements.

M. Emile Delmas, secrétaire général de la Confédération générale des planteurs, donne lecture du compte rendu du 5<sup>e</sup> Congrès national de Grenoble.

L'assemblée doit procéder ensuite à l'élection des experts. Avant le vote, M. Pradines, de Marcelliac, propose la candidature de M. Beaugues, membre du Syndicat de Marcelliac. M. Miquel déclare qu'il y a impossibilité d'établir une nouvelle liste de 8 noms pour chacune des 3 Commissions de Cahors.

M. Couderc déclare qu'on doit maintenir, comme candidats, les experts sortants.

M. René Besse prend la parole. Il indique que, dès la rentrée du Parlement, il demandera que la retenue de 10 0/0 sur tous les paiements publics ne soit pas opérée sur les achats de tabac.

Diverses observations sont présentées par MM. Malique, Secoud, M. Malique, de Frayzac, Suppléants ; MM. Barreau, de Douelle, et Martineau, de Labaurdie.

Troisième Commission : Experts titulaires : MM. Ayrat, de Larnagol, et Oulid, de Brengues, Suppléants ; MM. Pipy, de Larroque-Toirac, et Marceac, de Marcelliac.

Magasins de Souillac : Commission unique : Experts titulaires : MM. Gouygov et Laurier, Suppléants ; MM. Bulit et Vignes.

Commission paritaire : Sont désignés comme représentants des planteurs : M. Couderc, Suppléant ; M. Cossé.

Fédération des planteurs de tabac de l'Aveyron. — Commission unique au magasin de Cahors : Titulaires : MM. Rey et Ortalo, Suppléants ; MM. Roques et Jonquères.

Commission de la Caisse d'assurances. — Arrondissement de Cahors : Titulaires : MM. Conquet et Mauré, Suppléant ; M. Malique, Arrondissement de Figeac : Titulaires : MM. Brame et Ulié, Suppléant ; M. Toulza, Arrondissement de Gourdon : Titulaires : MM. Darnat et Montet, Suppléant ; M. Maspoulet.

## L'Exposition Agricole de Gourdon

La date d'ouverture de l'Exposition est proche puisque c'est jeudi prochain 19 septembre que M. le Préfet du Lot doit inaugurer officiellement cette manifestation.

Le Comité d'organisation a promis que le succès de cette Foire-Exposition serait éclatant. Il le sera.

Les adhésions sont venues de toutes parts, nombreuses, et encore des retardataires demandent s'ils peuvent se faire inscrire. A cet effet, la date extrême d'inscription vient d'être reportée au 16 septembre, dernier délai.

Déjà, plus de 150 mètres de stands sont loués et construits.

Le nombre des concurrents aux machines agricoles est si grand que plus de 1.200 mètres carrés à air libre ou pour constructions personnelles sont retenus, et le Comité envisage l'agrandissement de l'enceinte de l'Exposition.

On y trouvera : tracteurs, batteuses, trieurs, pulvérisateurs, faucheuses, moissonneuses, faneuses, brabants, décaillonneuses, machines à traire, concasseurs de grains, moto-pompes, etc., en un mot, tout ce que l'industrie offre à l'agriculture moderne, pour l'amélioration des méthodes de culture.

Il en est de même pour les produits qu'offre le commerce que l'on pourra admirer dans des stands d'un modèle nouveau et perfectionné, sur la plus grande partie du joli Tour de Ville.

D'un autre côté, les agriculteurs ont à cœur, eux aussi, de faire apprécier par un Jury très compétent les résultats de leurs efforts puisqu'ils se sont fait inscrire dans toutes les classes et catégories d'animaux reproducteurs et de produits agricoles du concours qui se tiendra samedi 21 septembre.

Rien n'aura été omis, dans cette Foire-Exposition, car le Comité a prévu, pour rendre le séjour agréable des nombreux visiteurs qui viendront, du 19 au 22 septembre à Gourdon, toute une série de fêtes, concerts donnés par l'Union Musicale Gourdonnaise et l'Orphéon Gourdonnais, soirée théâtrale dans l'enceinte de l'Exposition avec concours d'artistes distingués tels que Tichadel et sa troupe, feux d'artifice.

Un grand banquet démocratique aura également lieu le dimanche 22 septembre à midi, au Restaurant Lacan. Envoyer les adhésions à M. Mayaudon, Président du Comité d'organisation à Gourdon.

Agriculteurs, industriels, commerçants, touristes, venez à Gourdon visiter son Exposition, prenez part à ses fêtes, vous ne serez pas déçus !

Nous publierons prochainement le programme définitif de cette manifestation économique.

## MARCHE AUX CHASSERAS DE CASTELNAU-MONSTRATIER

De notre correspondant :

Le succès de nos marchés aux chasselas se poursuit et les producteurs viennent de plus en plus nombreux de toutes les sections et de toutes les communes voisines.

Nos agriculteurs sont maintenant convaincus que ces marchés constituent pour eux la méthode de vente la plus avantageuse.

L'expédition directe dans les grands centres, la vente par intermédiaires diminue, dans de fortes proportions, les bénéfices des producteurs.

Nous avons aujourd'hui plusieurs gros acheteurs installés à Castelnau, qui, chaque matin, enlèvent rapidement les beaux chasselas dorés dont notre place Gambetta est abondamment approvisionnée.

Nos raisins, par leur aspect, leur qualité et leur goût, se classent parmi les plus remarquables chasselas de France.

Que nos emballages soient uniformes, les plateaux à deux rangées de chasselas sont recommandés. Que le litage, c'est-à-dire l'interposition de feuilles de papier pour éviter la moquette entre les couches de raisins, soit parfait.

Le fardage va être sérieusement surveillé.

Vendus sur le marché à tous les acheteurs, évitons de porter directement nos raisins chez l'un d'eux.

Que les négociants n'exigent qu'une réduction de poids en rapport avec la tare des cages.

Au dernier marché du 15 septembre, les chasselas ont été vendus de 25 à 50 fr. les 50 kilos.

Les cours officiels de Moissac du 14 septembre étaient de 40 à 60 fr. les 50 kilos.

40.000 kilos de chasselas sont portés chaque matin sur le marché de Castelnau.

Pour les Assises

Lacombe, l'assassin de Cassagnes, a choisi M. de Valon pour assumer la tâche de le défendre devant le jury.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI SAMEDI ET DIMANCHE (on soiree à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

ACTUALITES PARLANTES, avec les Funéraires de la Reine Astrid.

LA DANSEUSE DE SANS-SOUCI, comédie musicale avec Lil Dagover.

LE CANARI MÈCONTANT, dessin animé en couleurs naturelles. EN DEUXIEME PARTIE

Un grand drame du désert, interprété par le génial acteur Firmin GEMIER

LE SIMOUN

## Aux agriculteurs

Une réunion paysanne préparatoire a eu lieu le 15 septembre, à Lamagdeleine.

A l'heure dite, de nombreux propriétaires de la commune étaient présents à la Mairie pour entendre l'exposé de M. J.-E. Talon, conseiller municipal, sur la crise agricole, ses origines et ses remèdes.

Tous les cultivateurs présents à cette réunion, strictement professionnelle, ont été d'accord pour reconnaître la modération avec laquelle M. Talon a su faire comprendre à ses auditeurs la nécessité d'une fusion rapide des Syndicats existant déjà, en vue d'étudier plus exactement les méthodes les plus rationnelles en vue de mettre un terme à la déchéance agricole, ayant pour conséquence l'avilissement des prix à la production, sans compensations appréciables pour les consommateurs.

Une prochaine assemblée se fera à la Mairie pour l'organisation définitive de ce Syndicat qui seul l'esprit corporatif dominera.

Nous souhaitons que ce geste soit le signal d'autres semblables, et que les cultivateurs comprennent qu'ils peuvent, d'eux-mêmes, coordonner leurs forces et leurs idées sans avoir recours à d'autres moyens que ceux dictés par les nécessités de l'heure présente et en restant uniquement sur le terrain économique.

Un groupe de propriétaires.

## La crise du pain...

« Crise du Blé ? Non, crise du Pain », écrit M. Robin dans la *Revue de France*. Il n'y a pas surproduction de blé : la production moyenne annuelle des cinq dernières années est inférieure de 7 à 8 millions de quintaux à la production moyenne annuelle des 25 années qui ont précédé la guerre ; seulement nous mangeons 180 kilos de pain en moyenne par tête et par an au lieu de 225 kilos autrefois. Pourquoi ? La principale cause c'est que le pain est moins bon.

La valeur boulangère des blés français a été mise en cause, mais c'est à tort ; M. Schribaux en a fait justice à l'Académie d'Agriculture. Cette mauvaise qualité provient des procédés de mouture des grands moulins qui permettent de dépouiller le grain de blé de ses parties nourrissantes et de ne garder pour la fabrication du pain que des farines appauvries (qui ne contiennent plus guère que de l'amidon). La boulangerie tenue à fabriquer le pain en vitesse a remplacé le levain qui servait à la lente préparation des pâtes par des levures chimiques dont l'action est plus rapide, mais qui donnent un pain indigeste. Enfin, la boulangerie abandonne le chauffage des fours au bois et le remplace par le chauffage au mazout, combustible liquide, économique peut-être (?), mais à odeur fétide et qui dénature le goût du pain, tandis qu'autrefois les boulangers choisissaient avec soin les essences qui devaient entrer dans la composition des farines.

Le remède à la crise du blé n'est pas ailleurs que dans la résurrection du bon pain. N'employons que nos bons blés de pays, divers suivant nos climats et nos modes de culture ; il nous faut faire revivre nos petits moulins ; des meuniers qui connaissent leur blé ; des boulangers qui connaissent leur métier. — De « L'Union Agricole ».

Armée

M. le Capitaine Carrière, du 4<sup>e</sup> bataillon d'infanterie coloniale, passe au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

MM. Champeau, Rouges, Conte, Sous-lieutenants du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais sont promus lieutenants.

M. Lavergne, élève de l'Ecole spéciale militaire, est nommé au grade de sous-lieutenant, et affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

Etat-major

Dans la liste des officiers ayant obtenu le brevet d'Etat-major, à leur sortie de l'Ecole de guerre, nous relevons le nom de M. le Capitaine Vié, qui est affecté à la 17<sup>e</sup> région.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Défense de la Moralité publique. » But : lutte contre les spectacles, affiches, publications obscènes ou contraires aux bonnes mœurs. Siège : Cahors, 2, cours de la Chartreuse.

Recette buraliste

M. Bouchoux, receveur-buraliste à Figeac-Groffou, 1<sup>re</sup> classe, 6<sup>e</sup> catégorie, a été promu sur place à la 1<sup>re</sup> classe, 5<sup>e</sup> catégorie, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1935. Félicitations.

Départ de réfugiés Sarrois

Les réfugiés sarrois qui étaient installés à Assier sont à la veille de quitter le Lot. Les uns se rendent à Sarreguemines, d'autres au Brésil. Quelques-uns ont trouvé du travail dans des industries ou dans des exploitations agricoles.

Service vicinal

M. Bordes, cultivateur à Luzech, est nommé cantonnier à Cuzance.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 18, JEUDI 19, SAMEDI 21 DIMANCHE 22 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Les Funérailles de S. M. la Reine Astrid de Belgique

Meg LEMONNIER DANS

Georges et Georgette

avec Félix OUDART, Paulette DUBOST et CAUETTE.

« Georges et Georgette »... vous feront rire... aux larmes.

## CAHORS NOS FOIRES

Le problème des Foires et des Forains devant la Municipalité de Cahors.

On nous demande de publier la note suivante :

L'évolution des moyens de transports et des conditions des échanges ont amené à Cahors des forains, de jour en jour, plus nombreux. Suivant le jeu régulier des choses les forains se sont installés au centre de Cahors, des Allées Fénelon et de la Rue Clémenceau, jusqu'à la Mairie sur le Boulevard Gambetta.

Au début des protestations s'élevèrent contre l'installation des forains à Cahors les jours de foire. On parlait, sinon de les expulser, tout au moins de restreindre leurs droits au minimum. Aucun commerçant ne voulait de forain devant sa porte.

Malgré ces protestations le nombre des forains n'a cessé de s'accroître. Dans toutes les villes, des commerçants ayant magasin sur rue, ont été contraints par la nécessité d'adopter les méthodes de vente pratiquées par les forains. Ils sont devenus de véritables forains, et se transportent dans les localités les jours des foires, pour y débiter leurs marchandises sur les places, au lieu de les laisser sur les rayons de leurs magasins, dans l'attente d'une clientèle qui ne venait plus.

A partir de ce jour-là, tout le monde s'est mis à se disputer les forains, et chaque commerçant a voulu en avoir sur son trottoir, dans sa rue ou sur sa place.

Le quartier de Labarre a entendu disputer les forains à la Place Gambetta et aux Allées Fénelon. Et la Municipalité de Cahors a décidé de déplacer les forains, de leur interdire de débiter sur les places habituelles au centre de la Ville, et de leur imposer la Place Thiers, à Labarre.

Mais les quartiers des Allées Fénelon et de la Place Gambetta n'ont jamais songé à demander le déplacement du forail des bœufs ou de celui des moutons à leur profit. Ils n'ont pas davantage songé à demander à leur profit le déplacement des marchés de la Place des Petites-Boueries et de la Place de la Cathédrale. Ils ne sollicitent pas le déplacement de la Gare, pas plus que celui de la Cathédrale. Ils ne mettent pas en discussion les situations et les états de fait qui font une situation privilégiée aux habitants, aux propriétaires et aux commerçants qui bénéficient des prérogatives et privilèges d'un état de fait.

Pourquoi en serait-il pas de même vis-à-vis des foires et marchés et de l'emplacement accordé aux forains ?

Allons-nous être amenés à demander pour chaque quartier son tour de ronde ? — Allons-nous faire tourner autour de la Ville de Cahors, au gré des fantaisies ou des coalitions, les centres de son activité ou de son commerce ?

On nous a fait déjà le coup des rues à sens unique ou, sous prétexte de régler la circulation on a laissé libre cours au jeu des combinaisons et des intérêts.

Nous voulons bien admettre qu'il est un jeu des intérêts qu'il convient de respecter. Pourquoi ne respecterait-on pas celui du quartier de la Place Gambetta ? — Et pourquoi laisser déchaîner, avec la pagaye, une véritable foire d'empoigne, au profit d'intérêts ou de coalitions édifiées sur des combinaisons et des influences personnelles.

Un état de fait avait été établi, par le jeu régulier des événements, en faveur des Allées Fénelon, de la Rue Clémenceau et du Boulevard Gambetta. Pourquoi se refuse-t-on à le respecter ? — Veut-on à cette occasion remettre en discussion toutes les situations acquises ? — Veut-on opposer les quartiers aux quartiers, les influences aux influences ?

Ou veut-on plus simplement expulser les forains de Cahors, au risque de tuer les marchés et les foires de Cahors au profit des villes voisines ?

Si c'est cela que l'on veut, il faut avoir le courage de le dire ? — Et alors il faut que la Municipalité agisse autrement, et qu'elle n'essaie pas de noyer le poisson en le faisant au jeu des antagonismes déchaînés par un manque d'esprit de décision et une absence totale d'autorité.

Un groupe de commerçants du quartier de la Place Gambetta.

Hommage au professeur Jean-Louis Faure

Dimanche s'est déroulé à Sainte-Foy-la-Grande une manifestation en l'honneur du grand chirurgien Jean-Louis Faure, ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. De nombreuses et hautes personnalités sont venues apporter les témoignages de leur admiration à l'illustre praticien. Après une réception à l'Hôtel de ville, les inaugurations du pavillon Jean-Louis Faure à la clinique chirurgicale et de la rue Jean-Louis Faure, un banquet populaire a été servi. M. André Bouillard, préfet de la Gironde, a apporté à M. Jean-Louis Faure « l'hommage reconnaissant de la France ».

Nous nous associons à l'hommage rendu à l'éminent professeur qui est bien connu des Cadurciens, M. Jean-Louis Faure est le propriétaire du château de Mercuès.

## Congrès des Syndicats d'Initiative

Dimanche prochain 22 septembre, se tiendront à Cahors d'importantes assises de tourisme. La Fédération des Syndicats d'Initiative Limousin-Marche-Quercy-Périgord, dont le siège est à Limoges, a décidé de tenir à cette date son Assemblée générale dans la capitale du Quercy.

Voici douze ans déjà que pareil honneur n'était pas échu à notre ville. Le programme de cette manifestation comporte, dès le samedi soir 21 septembre, au Théâtre municipal, une conférence sur le « Folk-lore du Quercy », faite par M. le chanoine Calvet, notre distingué compatriote, doyen de l'Institut catholique de Paris.

Le prix d'entrée à cette soirée régionaliste a été fixé à 2 fr. La location des places sera ouverte au Théâtre, dès lundi, comme d'usage.

Dimanche matin, à 9 h. 30, s'ouvrira dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Henry de Jouvencel, ancien ministre, ambassadeur de France, les travaux du Congrès, à l'ordre du jour duquel figure l'importante question de l'Exposition internationale de 1937 à Paris.

A midi, réception à l'Hôtel de ville de Cahors par la Municipalité, avec apéritif d'honneur.

A midi trente, un banquet sera servi aux congressistes, sous le préau de l'école primaire supérieure de garçons.

A 15 h. 30, aura lieu la visite de la ville en auto-car.

A 17 h., visite de l'Exposition du vieux Cahors, à la Bibliothèque municipale, organisée par la Société des Etudes du Lot.

Le Bureau du Syndicat d'Initiative invite les membres de l'Essi de Cahors à bien vouloir honorer de leur présence les séances de travail et le banquet, qui sera présidé par M. Henry de Jouvencel, assisté de nombreux notables du monde du tourisme.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 18 courant, dernier délai, au bureau du Syndicat.

Une excursion sera probablement organisée le lendemain dans la vallée du Lot.

Société des Etudes du Lot

La Société des Etudes du Lot doit se rendre, le dimanche 29 septembre, à Saint-Denis-les-Martel pour visiter les fouilles et les découvertes faites récemment au Puy d'Issoudun.

Elle invite donc ses membres et ses amis à participer à cette nouvelle et intéressante promenade.

Les personnes qui désirent y prendre part doivent aviser, au plus tard le mercredi 25 septembre, M. Jauffret, Cours de la Chartreuse, à Cahors.

Le rendez-vous est fixé devant le Monument Gambetta et le départ à 8 heures très précises.

L'arrivée à Saint-Denis, lieu de rassemblement général, est prévue pour 10 heures 15.

La visite commencera aussitôt, sous la direction de notre distingué confrère, M. Armand Viré.

Le repas sera servi vers midi 30 à l'Hôtel d'Uxellodunum.

L'après-midi sera consacré à la visite du musée gallo-romain de Martel, sous la direction de M. Armand Viré.

Le retour s'effectuera probablement par Souillac.

Le prix de l'excursion, tous frais compris, n'excédera pas 30 francs, et celui du déjeuner seul, 15 francs.

Il ne sera pas envoyé d'invitation particulière.

A l'occasion du Congrès des Syndicats d'Initiative (Limousin, Marche, Quercy, Périgord) qui se tiendra à Cahors dimanche prochain 22 septembre, la Société des Etudes du Lot organise, dans le cadre charmant de la Bibliothèque municipale, une exposition de gravures, dessins, lithographies, photographies, sur « Le vieux Cahors » et « Le Cahors disparu ».

Cette exposition promet d'être des plus intéressantes, car de nombreux documents ont pu être réunis ; et les personnes qui honoreront de leur présence cette rétrospective seront certainement enchantées de leur visite.

La Bibliothèque sera ouverte aux Congressistes le dimanche, à partir de 15 h. 30 jusqu'à 17 h. 30.

Les documents resteront exposés également les lundi et mardi 23 et 24 septembre, de 10 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Le Bureau.

Cérémonie militaire

« Une prise d'armes suivie d'une remise de décorations aura lieu le samedi 21 septembre 1935 à 9 h. 30 à la caserne Bessières, place Thiers.

Les militaires et anciens militaires susceptibles d'être décorés sont priés de vouloir bien remettre leurs décorations avec l'avis de nomination au bureau de garnison avant le 19 septembre.

Fête de la Place Gambetta

Nous sommes heureux de porter à la connaissance du public cadurcien que la fête de la place Aristide-Briand (dite de la Promenade), se tiendra les 21, 22 et 23 septembre. En voici le programme :

Samedi 21 : ouverture de la fête par des salves d'artillerie, de 5 h. 1/2 à 7 h. 1/2 ; le soir, de 8 h. 1/2 à minuit, grand bal. Illumination de la Statue Gambetta. Réveillons.

Dimanche 22 : réveil en fanfare ; de 10 h. à 12 h., apéritif-concert ; à 15 heures, courses cyclistes internationales ; le soir, à 19 h., grand bal, et de 20 h. 1/2 à minuit, continuation du grand bal.

Lundi 23 : jeux pour enfants. Le soir, de 20 h. 1/2 à minuit, grand bal, terminé par le traditionnel grand-père.

Le Comité.

Camion contre auto

Une camionnette, pilotée par M. Belvezet, de Felzins, et une auto conduite par M. Ambec, commis des P.T.T. se sont heurtées. Pas d'accident de personne, mais les voitures sont très endommagées.

## UN ESCROC

A Trespoux-Rassiels, au Montat, à Labastide-Marnhae, un démarcheur est passé chez les habitants leur faire des offres de service pour des installations électriques, leur annonçant que la commune allait être électrifiée et qu'il y avait lieu de savoir combien de lampes seraient nécessaires. Ce démarcheur se donnait comme représentant d'une maison de Paris, la maison Desmaret. Il se disait aussi accrédité par la Compagnie du Bourbonnais chargé de l'électrification de la commune.

Quantité de commandes d'installations intérieures lui furent faites et pour lesquelles il établissait un devis qu'il faisait signer. Mais il demandait ensuite au signataire de lui remettre 10 p. 100 du montant du devis.

Presque tous souscrivirent à cette condition. C'est ainsi qu'il encaissa de Mme Sahut, 44 francs ; de MM. Besson, 79 francs ; Delon, 116 francs ; Causières, 44 francs ; Jouve, 76 francs ; Poudroux, 138 francs ; Fournier, 44 francs ; Ayot, 44 francs ; Fournier, 73 francs ; Combarieu, 44 francs ; Conquet, 81 francs ; Vincent, 94 francs ; Bris 44 francs ; Rainaldy, 98 francs ; Durand 98 francs ; Fauché, 44 francs ; Fillol, 59 francs ; ceci dans la commune de Trespoux-Rassiels.

Au Montat, deux habitants seulement lui remirent l'un, M. Cubaynes, 88 francs ; l'autre, M. Vincent, 51 fr.

A Labastide-Marnhae, même façon de procéder : Gout vers 87 francs. M. Vialard, 111 francs ; M. Besse, 86 francs ; M. Ginibre, 36 francs ; M. Foissac 31 francs ; M. Delon, 14 francs ; M. Mame Ganebier, 40 francs ; Mme Miquel, 90 francs ; M. Delon, 98 francs.

M. Duthil signa bien un bon de commande de 779 francs ; M. Pilbrat, un bon de 720 francs, mais tous deux se refusèrent à verser le 10 p. 100.

Or, le bruit se répandit que le démarcheur qui se donnait comme accrédité par la Compagnie du Bourbonnais s'était servi d'une fausse qualité, et la Compagnie du Bourbonnais ayant déclaré qu'elle n'avait autorisé aucun entrepreneur à se présenter en son nom et qu'elle ignorait même la maison Desmaret, les personnes ayant versé décidèrent de déposer une plainte collective. Une enquête est commencée et va se poursuivre.

Au Mazut, commune de Labastide-Marnhae, le fils de M. Besse, cultivateur, a eu l'idée de relever le numéro de la voiture qui servait au démarcheur et au collaborateur qui l'accompagnaient.

L'enquête ouverte a abouti à retrouver l'escroc. C'est un nommé Banel. Il purge une peine de prison à Agen. Il va être incessamment ramené à Cahors.

La dixième tranche sera tirée à Lyon

Le secrétariat général de la loterie annonce que déférant à l'invitation de M. Edouard Herriot, député, maire de Lyon, le ministre des Finances vient de décider que le tirage de la 10<sup>e</sup> tranche de la loterie nationale 1935 aurait lieu dans cette ville le 28 septembre courant.

Postes

M. Salanié, facteur rural à Luzech, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé dans sa tournée par M. Boussac.

A la chasse

Samedi, M. Lagarrigue, 23 ans, demeurant à Saillac, était à la chasse. Ayant posé son fusil, il eut, pour le reprendre, un mouvement trop brusque. Le coup partit et la charge atteignit M. Lagarrigue à la base de la main droite.

Un de moins !

M. Nastorg de Prudhomat, a tué un gros renard.

Un singulier de moins

M. Costes, de Lafroquière, a abattu un sanglier du poids de 88 kilos.

Contraventions

Pour défaut d'appare

### Légion d'Honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote M. Charles Dubois, ancien contrôleur de l'exploitation à la Cie du P.-O., actuellement chef de gare à Orsay (Paris), est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Dubois, qui est originaire de Puy-l'Évêque.

### Préparation militaire supérieure

MM. Gouygon et Fajoles ayant obtenu le Brevet de préparation militaire supérieure, sont admis dans un peloton d'élèves sous-officiers de réserve. (Infanterie).

M. Rouchette, ayant obtenu ledit brevet, est susceptible d'être nommé sous-lieutenant de réserve lors de l'incorporation. (Infanterie).

MM. Devannieux et Gibrat, ayant obtenu ledit brevet, sont susceptibles d'être admis dans un peloton d'élèves officiers de réserve. (Infanterie), ainsi que M. Parnelle (Chars de combat).

Tous ces jeunes gens sont du recrutement de Cahors.

### Fête de Labéraudie

La fête votive de Labéraudie a été célébrée dimanche et lundi, Malheureusement, dans la journée de dimanche, la pluie tomba, ce qui empêcha beaucoup de visiteurs de se rendre dans le coquet village.

Toutefois, dans la soirée, le temps fut favorable et la fête fut très réussie. La journée de lundi, favorisée par le beau temps, obtint le beau succès qu'elle méritait.

### Ce n'était pas cher... Mais...!

Samedi, jour de foire, un camelot vendait des montres pour la somme de... 3 francs. Un acheteur qui voulait se rendre compte de la qualité de la montre, fut vexé. Elle ne marchait pas. Il se fâcha. Une dispute eut lieu entre vendeur et acheteur. Le gendarmier fut obligé d'intervenir.

### Accident d'auto

Vendredi, l'autobus de M. Celles, qui assure le service de Puy-l'Évêque-Toulouse et retour, a eu un essieu arrière brisé dans la traversée de Douelle. Pas d'accident de personnes. Le service a été continué par M. Car-senac.

### Travaux

Il a été trouvé un sac de voyage contenant divers objets ; un sac à main ; une montre-bracelet ; une montre homme et chaîne ; un billet de banque ; une chaîne en or.

### Vol

Mme veuve Aymard, demeurant au château de la Poujade, à Séniergues, constata qu'une somme de 3.000 francs, qu'elle avait mise dans un bureau, avait disparu. Elle soupçonna le personnel du château et porta plainte.

La gendarmerie ouvrit une enquête et interrogea la bonne et un journalier. Ceux-ci protestèrent contre l'accusation qui était portée contre eux.

Mais quelque temps après, la bonne fit observer à Mme Aymard que l'argent prétendu volé était répandu sur le plancher du bureau.

Cette constatation faite, elle fit ses malles et quitta le château.

### Vagabond

Lundi, a été écorné, à la prison de Cahors, le nommé Henri Legiez, 47 ans, arrêté par la gendarmerie de Cahors, sous l'inculpation de vagabondage et de défaut de carnet anthropométrique.

## Arrondissement de Cahors

### Albas

Obsèques. — Mercredi matin, ont été célébrées les obsèques de Mme Marie Boutet, décédée à l'âge de 68 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à MM. Boutet, écuyer en retraite, Bouyssou, à Mlle et M. Boutet, à la famille nos sincères condoléances.

### Cassagnes

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Marie Alloué, décédée à l'âge de 75 ans.

Il y a 2 mois environ que son mari, M. Alloué, est décédé. Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée nos bien sincères condoléances.

### Castelnau-Montrastier

Marché aux chasselas. — Lire à la « Chronique du Lot ».

### Flaujac-Gare

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Louis Issaly, décédé à l'âge de 39 ans.

Cette mort a provoqué une vive émotion parmi notre population. Nous adressons à Mme Issaly, à la famille, nos bien sincères condoléances.

### Lamadefleine

Aux agriculteurs. — Lire à la « Chronique du Lot ».

### St-Cirq-Lapopie

Hymène. — Ces jours derniers a été célébré, à St-Cirq-Lapopie, le mariage de Mlle Paulette Garrigues avec M. Marcel Conquet.

Aux nouveaux époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

### St-Géry

Probité. — Ces jours derniers, M. David, écuyer à Saint-Géry, trouva sur la route un sac à main contenant une certaine somme et divers papiers.

M. David s'empressa de déclarer sa trouvaille à la mairie. Dimanche, le sac à main fut réclamé par la personne qui l'avait perdu. M. David fut vivement félicité et remercié.

### Saint-Médard-Catus

Nécrologie. — Lundi matin ont eu lieu les obsèques de M. Abrial, cordonnier, décédé à l'âge de 75 ans.

Nous adressons à Mme Vve Abrial, à ses fils et à sa fille, Mme Verdier, nos vives condoléances.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Loubet.

Le Président présente à l'Assemblée, en y joignant toutes les explications voulues, le budget additionnel de l'exercice 1935 : Recettes, 616.436 francs 31 ; Dépenses, 711.077 fr. 08 ; Excédent de dépenses, 94.640 fr. 77.

Le budget primitif de l'exercice 1936 : Recettes ordinaires, 816.126 fr. 30 ; Recettes extraordinaires, 155.370 fr. 22 ; total : 971.496 francs 52 ; Dépenses ordinaires, 720.729 fr. 36 ; Dépenses extraordinaires, 175.370 fr. 22 ; total : 896.099 fr. 58 ; Excédent de recettes de 85.396 fr. 94, qui couvre l'excédent de dépenses du budget additionnel, 94.640 fr. 77, et fait ressortir un excédent de recettes définitives de 756 fr. 17.

Ces deux budgets sont approuvés avec un modificatif portant sur le produit de la taxe sur les chiens qui se trouve diminué de 2.000 fr. environ par suite du vote par le Conseil municipal d'une réduction de 50 0/0 du taux de la taxe précédemment appliquée.

La parole est ensuite donnée à M. Longé, rapporteur de la Commission des Finances, qui, après avoir analysé dans un très clair exposé la situation budgétaire actuelle, termine ainsi son rapport :

« La règle habituelle qui a été suivie dans l'établissement des budgets a eu pour objet : 1° de ne pas exagérer les prévisions de recettes afin de ne pas s'exposer par la suite à des déceptions ; 2° de calculer et fixer les dépenses sur les besoins indispensables à satisfaire, étant entendu que la plus grande prudence devra continuer à être observée dans l'emploi des crédits, surtout en raison de l'incertitude de l'avenir.

Le nombre des centimes a dû être légèrement augmenté par suite du projet de construction de la maison d'école des filles.

La diminution de valeur du centime communal due à la suppression du droit de patente sur les locaux d'habitation nous a mis dans l'obligation d'établir une compensation afin de maintenir autant que possible les ressources indispensables pour que la ville puisse conserver aux yeux de tous et particulièrement des étrangers qui ont l'habitude de la visiter l'aspect attrayant, propre et coquet que nous avons pu lui donner au cours de ces dernières années.

D'autre part, n'oublions pas que le nouveau aménagement que nous allons faire prochainement dans la perception des droits de place aura une répercussion fâcheuse sur nos ressources générales.

Pourtant nous avons tous le souci, à la mauvaise saison, de ne pas laisser dans la détresse de nombreuses familles de travailleurs.

Nous avons toutefois l'espoir que les travaux de la maison d'école des filles et de l'hôtel des Postes, ainsi que la construction de plusieurs maisons prévues ou actuellement en cours auront pour effet d'apporter au monde du travail et du commerce un regain d'activité qui sera bien accueilli de tous.

Enfin, nous devons attirer l'attention du Conseil municipal sur le nombre de 130 maisons nouvelles qui se sont élevées dans notre ville au cours des dix dernières années et qui a atténué dans une certaine mesure les effets de la crise actuelle qui n'est pas particulière à notre pays mais dont malheureusement nous devons subir les conséquences.

Ensemble et d'un même cœur, continuons à rechercher les solutions qui nous paraîtront les meilleures afin d'assurer le bien-être des travailleurs, ouvriers, agriculteurs ou commerçants, et travaillons tous d'un commun accord à la prospérité et à l'agrandissement de notre chère cité.

Les affaires courantes sont ensuite examinées et le Conseil municipal adopte l'avis formulé par les Commissions des Travaux Publics sur le sujet d'un échange de terrains avec M. Calmon, propriétaire riverain de l'avenue Jean-Jaures, qui aura pour résultat l'élargissement de cette voie sur une longueur appréciable et l'établissement d'un large pan coupé à l'angle de la petite rue en direction de la voie ferrée.

L'abandon d'un mur mitoyen est consenti par la ville en faveur de M. Thomas Marriac, propriétaire, rue des Bonnistes.

Un projet de réfection de la rue Bontaric avec paliers, présenté par M. Bories, architecte, et étudié par la Commission des Travaux Publics, est adopté. Un passage sera réservé sur un côté pour la circulation des petites voitures à bras.

Un mur de clôture en maçonnerie sera construit autour du jardin des Pratojouis.

Un programme de goudronnage limité à un petit nombre de voies en raison de la situation budgétaire est approuvé ainsi que l'entretien des voies goudronnées.

Un avis favorable est donné à un projet de foire à Gardalliac le 12 de chaque mois.

En conséquence de la stricte application des décrets-lois, le Conseil municipal se voit, à regret, dans l'obligation d'ajourner une demande d'augmentation de solde pour les sapeurs-pompiers.

Une subvention de 500 fr. est allouée au Comité agricole pour les concours d'animaux reproducteurs dont la date n'est encore fixée définitivement que probablement le 26 octobre, jour de la deuxième foire mensuelle.

Le bilan des étés présentés par le Comité d'organisation avec un excédent de dépenses de 671 fr. 50 est approuvé.

Un salaire uniforme est adopté pour tous les travailleurs inscrits ou qui se feront inscrire pour l'exécution des travaux entrepris en vue de remédier à la situation des ouvriers sans travail.

Il est ensuite statué sur les frais de pension à l'asile de Leyme d'un aliéné indigent et une demande d'allocation militaire reçoit un avis favorable.

Enfin le Conseil municipal, hors séance, tient à affirmer son désir unanime de paix universelle et sa profonde horreur de la guerre, il émet le vœu que les représentants des nations réunis à Genève fassent le plus grand effort pour solutionner par les voies amiables toutes les difficultés qui leur sont soulevées et notamment le conflit Italo-Ethiopien, générateur de guerre européenne qu'il importe à tout prix d'éviter.

Il désire ardemment que tous les moyens pacifiques soient mis en œuvre en vue du maintien de la Paix universelle et du rapprochement de tous les peuples sans exception.

La Diane du Quercy. — Nous avons parlé de ces « journées » qui ont commencé à Rocamadour et à Padrac, qui se sont continuées par la délicieuse promenade sur l'Ouyse.

Lundi, c'est à Figeac qu'on recevait la « Diane du Quercy » conduite par son président, M. Calméjane-Course, accompagné par l'Amicale des Enfants de Figeac que dirigeait M. Maurice Fézals.

Une belle réception fut faite à l'hôtel de la Monnaie. M. Loubet, sénateur-maire ; MM. Bouyssou, adjoint et Labry, conseiller municipal, y représentaient la municipalité.

Très nombreuses étaient les personnalités présentes. M. Albert Delmas, le dévoué président du Syndicat d'Initiative de Figeac, adressa la bienvenue aux hôtes de la ville et leur dit :

« Je crois être un fidèle interprète de la municipalité, représentée ici par notre aimable sénateur-maire M. Loubet et ses adjoints ; MM. Besombes, Bouyssou, Cebriolin et Bonnet, en nous unissant pour vous remercier, monsieur le Président, d'avoir bien voulu nous faire l'honneur d'inscrire dans le programme de vos « Journées du Quercy », une visite à la ville de Figeac ; Figeac, l'éternelle délaissée des Associations voisines ; Figeac qui, pourtant, offre aux visiteurs des trésors archéologiques rares, des vieilles rues, des vieilles maisons que dore la patine des siècles et qui l'ennoblit, alors que de l'eau claire, des prés verts et des arbres séculaires la parent.

« Loin de moi l'idée de vous faire l'historique de notre vieille et prenante cité. Je n'ai pas honte de vous affirmer que je n'ai aucune compétence pour vous faire une description aussi périlleuse.

« Et puis, je ne voudrais pas vous tenir trop longtemps. Nous avons à faire la visite de la ville sous la conduite éclairée de M. Bories, architecte, qui, bien aimablement, a accepté cette mission, ce dont je le remercie bien vivement.

« Et il termina en assurant que rien n'avait entamé ni diminué le zèle et l'action du Syndicat d'Initiative de Figeac.

M. Calméjane-Course répondit de la façon la plus charmante. Puis l'Amicale des Enfants de Figeac organisa un beau concert.

On entreprit ensuite une visite des curiosités de la ville sous la direction de M. Bories, architecte diplômé des Beaux-Arts. Avec un pareil guide, la visite prit un intérêt captivant et les beautés de Figeac furent admirablement mises en valeur.

Exposition des Beaux-Arts. — Le public figeacois est invité à venir visiter, à l'hôtel de la Monnaie, deuxième salle de l'étage, l'exposition d'œuvres remarquable d'Henry Martin et, membre du Comité de l'Exposition universelle de 1937, et de M. F. Menot, des Indépendants, artiste peintre.

M. Henry Martin expose vingt aquarelles, des sujets de sculpture et des photos de travaux d'art acquis par l'Etat.

Les aquarelles, de style lumineux, révèlent une maîtrise absolue et traitent des sujets familiers à tous nos compatriotes : Marciac-du-Loz, Montels, Saint-Sulpice fournissent des thèmes enlevés avec un beau réalisme qui n'exclut point une profonde poésie. De chauvins figeacois, qui ont déjà admiré les aquarelles de M. H. Martinet, espérent que certains coins de notre ville inspireront aussi le grand artiste.

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir que M. Bouyssou, adjoint au maire, venait d'être l'heureux papa d'une superbe fillette qui a été prénommée Nicole-Marise-Michèle.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Etat-civil du 5 au 12 septembre. — Naissances : Cantarel André-Baptiste ; Lemouth Gerorgette-Elise-Paul ; Bouyssou Nicole-Marise-Michèle ; Bray René-Louis.

Marriage : Alary Louis-Paul, à Simon-Marie-Louise.

Décès : Descargues Henri, 58 ans ; Alidières Nathalie, 66 ans ; Boyer Zoé-Justine, épouse Boisseau, 66 ans ; Combrade Marie-Louise, épouse Fabre, 54 ans.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Fabre, épouse de M. Fabre, le sympathique contrôleur des P.T.T., à Figeac.

Nous adressons à M. Fabre, à la famille nos sincères condoléances.

Marciac

Foire du 12 septembre. — Si les temps avaient été propices, il y aurait eu beaucoup de monde, à la foire du 12 septembre. La pluie qui a cessé de tomber en abondance, ce jour-là, a obligé les marchands forains d'opérer leur débarras à l'intérieur de quelques immeubles.

Il s'est conclu plusieurs marchés sur le foirail aux bœufs. Beaucoup de fruits et de légumes sur la place principale.

Nécrologie. — Le 15 septembre un long cortège accompagnait à sa dernière demeure, le corps de M. Pierre Challes, décédé dans sa 32<sup>e</sup> année, après une cruelle maladie. M. Pierre Challes était, par alliance, le petit-fils de M. Beulaguet Jules, ancien conseiller municipal de Marciac.

Nous prions la famille et, en particulier la jeune veuve, née Noémie Delvit, d'agréer l'expression de nos regrets.

Ce matin, 16 septembre, le glas annonçait une nouvelle mort. C'est celle de Mme Pélégie Richard, âgée de 68 ans, cette dernière est la mère de M. Gabriel Richard, épicière à Marciac, bien connu dans la région. Nos condoléances.

Terrou

Bone chasse. — M. Paul Moncany a tué une vipère prête à donner le jour à 8 vipereaux. Félicitations.

## Arrondissement de Gourdon

Gourdon

L'Exposition. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Union sportive. — Le bureau de l'U.S.G. est heureux de porter à la connaissance des sportifs gourdonnais que son calendrier étant complètement terminé, ils verront évoluer au Parc des Sports les plus belles équipes de séries inférieures du Périgord-Agenais, du Limousin et des Pyrénées.

La réparation des clôtures brisées par l'ouragan va commencer sous peu. Pour aider à couvrir les gros frais que nécessitent ces travaux, les dirigeants font appel aux sportifs en organisant une grande tombola avec un nombre important de lots de valeur dont le premier gagnant aura à choisir entre un carillon vedette, un fusil de chasse ou une bicyclette.

Comme il a déjà été annoncé, le bal offert par la société à ses membres aura lieu le 10 novembre et de nombreuses surprises attendent danseurs et danseuses ; nous en reparlerons.

Tous les joueurs sont priés d'assister à l'entraînement qui aura lieu dimanche à 14 heures.

Les jeunes gens désirant pratiquer du rugby sont invités à se faire inscrire au siège de la société.

Une auto de la Poste rurale qui se renverse. — Dimanche dernier, la Poste rurale de Gourdon-Souciac-Gourdon revenait à 18 h. 15 vers son point de départ, Gourdon. Lorsqu'arrivée entre St-Projet et Le Vigan, après le moulin du Ritou, la voiture automobile, qui fait ce service, s'est renversée.

Les 4 voyageurs qui étaient dedans furent projetés, qui contre les glaces, qui contre les portières, reçurent d'assez graves blessures.

Deux d'entre eux, deux jeunes filles surtout furent blessés grièvement.

Nous attendons l'enquête de la gendarmerie pour savoir dans quelles conditions l'accident se produisit.

Gramat

Foire. — Favorisée par une belle journée, notre foire du 10 septembre avait attiré beaucoup de monde. Les divers foirails et marchés étaient bien approvisionnés et les transactions étaient assez nombreuses et aux cours ordinaires. Cours pratiqués :

Beufs de boucherie, 120 à 140 fr. les 50 kilos ; moutons, 3 à 3,50 ; agneaux, 4 à 5 fr. ; veaux de lait, 4 à 4,50, le tout le kilo.

Beufs de travail, 2.500 à 3.500 fr. ; vaches de travail, 2.000 à 3.000 fr. ; bouvillons, 1.400 à 1.800 fr. le tout la paire ; porcelets, 50 à 100 fr. pièce, selon grosseur ; brebis mère, 150 à 180 fr. pièce.

A la halle ; œufs, 3 fr. la douzaine ; et poulets, 3 à 3 fr. 50 ; pintades et dindes, 3,50 ; lapins domestiques, 1,50 à 2 fr., le tout le demi-kilo ; lapins de garenne, 6 à 8 fr. ; perdreaux, 8 à 10 fr. ; lièvres, 20 à 30 fr. ; le tout la pièce ; oies pour l'engraissement, 20 à 40 fr. ; canards, de 15 à 20 fr., le tout la paire et selon grosseur.

Quantité de fruits et légumes vendus à des prix rémunérateurs ; très grande quantité de melons à prix variable, suivant la qualité et la grosseur, de 0,50 à 2 fr. pièce. Très nombreux, les marchands forains faisant des recettes médiocres.

Prochaine foire le 29 septembre.

Salviac

La grotte de Pecheuret. — Peu de personnes connaissent la grotte de Pecheuret située à flanc de coteau, à quelques centaines de mètres du village du même nom, près Salviac.

Des jeunes gens, en vacances, sont allés la visiter tout dernièrement, et ont rapporté de leur excursion une excellente impression.

On n'ignore pas à Salviac, que M. Cuniac, ancien maire de la ville, avait eu jadis, l'intention d'explorer cette grotte et ses alentours.

Un feu d'artifice fut même tiré en ce lieu sous dit-on.

Quelque estivant audacieux ne pourrait-il pas, avant la fin des vacances, entreprendre une exploration complète ?

La perception. — Nous rappelons aux contribuables du canton de Salviac, que le bureau de la perception fermé depuis le 6 septembre, en raison du congé de M. le Percepteur titulaire, sera ouvert le vendredi 20 septembre, jour de foire, de 13 heures 1/4 à 17 heures. Le service sera assuré par M. le Percepteur de Salviac.

Souillac

Cours Complémentaire de Jeunes Filles. — Le cours complémentaire de jeunes filles de Souillac rouvrira ses classes le mardi 1<sup>er</sup> octobre prochain pour les externes et le lundi 30 septembre pour les internes.

Le pensionnat sera, comme les années précédentes, confié aux bons soins de Mme Serre, qui assure déjà depuis longtemps des repas variés et minutieusement préparés aux enfants. Chambres et lits sont refaits à neuf.

La surveillance des études, en dehors des heures de classe, est assurée à l'école.

Des cours de sténo-dactylo, de dessin, de musique et d'anglais peuvent être donnés aux élèves qui en exprimeraient le désir.

Dans l'après-midi du jeudi, grâce à l'Association des amis de l'école, les élèves bénéficient du cours de couture, enseignement ménager et de séances de cinéma particulièrement instructives et intéressantes pour grands et petits des améliorations appréciables sont en voie de réalisation pour l'année qui va suivre.

Martel

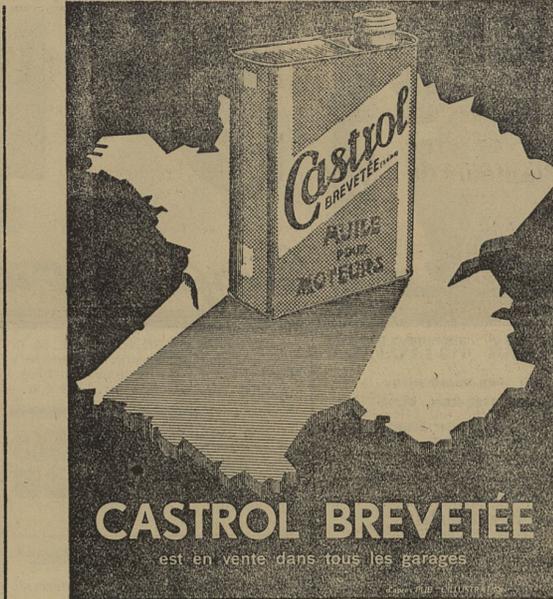
La Diane du Quercy. — Cette belle société s'est rendue à Martel pour la journée consacrée à notre commune, Uxellodunum et Castelnau-Bretenoux. Ce fut une journée splendide. Une de ces dernières journées de l'été finissant où les rayons du soleil atténués ne fatiguent plus la vue de leurs vibrations incandescentes et où l'azur du ciel est redevenu bleu. Dès 9 heures, les touristes étaient réunis au centre de la ville. M. le Premier Président Ramet les accueillait avec son amabilité coutumière et la visite de notre vieille cité commençait aussitôt sous sa direction et celle de M. Lavaysièrre, président du Syndicat d'Initiative. Elle dura jusqu'à midi et fut trop courte, au gré des visiteurs, qui prenaient un intérêt des plus vifs aux richesses archéologiques qu'on leur montrait à chaque pas.

Au musée d'Uxellodunum, ce fut M. Armand Viré qui fit une causerie des plus captivantes sur les fouilles du Puy d'Issoudun. Elles ont fourni une fois de plus les preuves matérielles les plus irréfutables de l'identité entre le Puy d'Issoudun et Uxellodunum.

Aucun des oppidans qui jusqu'ici avaient pu prétendre, par leur configuration géographique seule, répondre à la description des « commentaires », n'a pu fournir la certitude d'un combat entre troupes romaines et assiégés gaulois autour d'une source qui existe toujours, ni l'existence des galeries boisées creusées pour taire la source dont le bassin primitif, asséchée depuis, a été mis à jour. Au Puy d'Issoudun tout cela est maintenant réuni et les objets précieux témoignage de ces découvertes se trouvent en grande partie au musée de Martel.

A midi, un banquet de 70 couverts avait lieu à l'hôtel du Lion d'Or où M. Manié se montra encore une fois un traiteur émérite.

La table d'honneur, signalant la présence de Mme Rosita, la femme de lettres bien connue, de M. Calméjane-Course, président de la « Diane du Quercy », de M. le Comte de Chalup, de M. de Nussac, d'Er-



CASTROL BREVETÉE est en vente dans tous les garages

Service Rapide CAHORS-TOULOUSE NOYER, rue Wilson, CAHORS

Maux de tête : Vieux mal, nouveau remède. Ceux qui souffrent fréquemment de migraines, de névralgies et de maux de tête, ont abandonné les anciens médicaments et préfèrent le Gandol. Le Gandol calme plus vite et d'une manière durable, car il apaise les nerfs, décongestionne la tête en facilitant la circulation sanguine, sans jamais fatiguer l'estomac. Le Gandol, en effet, est à base des nouveaux composés lithinquiniques qui en font un médicament radical. Le Gandol n'existe qu'en boîte de 20 cachets de 12 fr. 75. Ties Phies et Phie Orliac, à Cahors.

TROUVÉ Il a été trouvé un chien de chasse. Le réclamer à M. BESSIÈRES, Gare d'Espère.

DÉPÊCHES Paris, 11 heures 40.

La restauration des Habsbourg. Parlant, à Budapest, de la restauration des Habsbourg, le député français Pezet a déclaré que la France ne serait pas l'adversaire de cette restauration, mais elle est, seulement, désireuse que la paix européenne ne soit pas troublée par des changements pouvant intervenir dans la constitution de certains Etats.

La loi allemande contre les Juifs. La nouvelle loi allemande sur les Juifs a reçu sa première application, à Amsterdam, où les autorités, en exécution du traité de la Hollande et de l'Allemagne de 1902, ont dû retirer à un couple l'autorisation de se marier.

Violente tempête en Angleterre. Une tempête d'une violence extrême souffle, actuellement, sur l'Angleterre. Un vapeur marchand « Mary Kingsley », à bord duquel se trouvaient 50 hommes d'équipage et 12 passagers est en détresse au large de Lands-End.

Victimes d'une avalanche de neige. Un groupe de touristes de Milan, parti pour faire une excursion à Punta Rasica, a été surpris, au retour, par une avalanche de neige. Cinq personnes, dont une femme, ont péri de froid et de fatigue.

RENSEIGNEMENTS Décret sur l'utilisation des blés stockés

M. Pierre Cathala, ministre de l'Agriculture, avait pris le 3 août dernier un décret applicable jusqu'au 15 septembre ramenant à 25 0/0 le pourcentage de blé stocké que la meunerie devait obligatoirement incorporer dans la mouture. Cette mesure ayant contribué à améliorer la situation des cours sur le marché des blés libres sans provoquer un ralentissement sensible de la cadence d'emploi des blés stockés pris en charge dont 2 millions 766.596 quintaux ont déjà été absorbés par la meunerie, M. Pierre Cathala a prolongé jusqu'à nouvel ordre les effets du décret du 3 août dernier.

Les délais d'instance en matière de pensions expirent le 11 novembre

Il n'est pas inutile de rappeler que la loi du 26 décembre 1934 a prorogé les délais pour demande de pensions de guerre jusqu'au 11 novembre 1935. Seuls bénéficieront de cette prorogation les titulaires de la carte de combattant atteints de blessures de guerre, gelures de pieds et d'intoxication par gaz, à l'exclusion de tous autres. Les bénéficiaires de la prorogation ne doivent pas attendre la dernière minute pour faire valoir leurs droits en introduisant une demande de pension, soit une demande en aggravation, soit, antérieurement, on leur a reconnu une infirmité inférieure à 10 pour 100.

TRANSPORTS DEMENAGEMENTS Service rapide CAHORS-PARIS NOYER 8, rue Wilson, 8, CAHORS



# ST-RAPHAËL

## QUINQUINA

Bienfaisant et agréable... C'est le grand vin de France!



### TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements  
tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures,  
Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUTS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET  
3, rue des Capucins

La VINICOLE ECONOMIQUE, 50, Bd Magenta, Paris, dem. urg. 5 mén. p. t. Dépôts Vins, Paris, banlieue. Sit. 1.500 à 3.000 fixe. gar. p. cont. Gar. 4.000 min.

### PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEJAZ  
Indigeste, sans goût. Boîte: 10 fr. 60  
Lab. JANEJAZ, JEUMONT (Nord)  
Analyse rapide. Toutes Pharmacies.

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)

### LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :  
15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE  
ENVENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

### L'ART VIVANT

Revue mensuelle de l'Art,  
des Elegances  
et du Tourisme  
116 bis, Champs-Élysées, PARIS, 8.  
Tél. : Elysées 26-68.

EN VENTE PARTOUT

Le N° : 7 fr.

L'abonnement :

1 an, 70 fr. — 6 mois, 40 fr.

Ch. postaux : Paris, 1861-29.

SPÉCIMEN, GRATUIT

Avec 1000 idées  
jeunes et neuves

### MODE PRATIQUE

vous révèle  
comment s'en tirer

pour la Toilette  
la Maison  
les Enfants

TOUS LES SAMEDIS : 1 Fd

Feuilleton du « Journal du Lot » 18

## ZOMPETTE A LA COUR

Par DYVONNE

PREMIERE PARTIE  
VERS LE CAPITOLE

— Si vous saviez combien les hommes peuvent manquer de pondération, de bon sens et se laisser abuser par les apparences. Vous lui serez extrêmement utile.

— J'en doute.

— Saint-Selves serait facilement la proie de la première aventurière venue.

Oh ! cela est horrible ! il est si bon !

— Il serait victime de toutes les ruses. Déjà, à l'Algérie, tandis qu'on s'indignait de ce divorce en perspective, un groupe de Suisses...

— Les Panneblé ? s'écria Zompette soudain palpitante, à la clinique elles l'accablaient de visites et le couvraient de louanges !

— Elles songeaient à l'accaparer...

— Pour Roxane ? précisa Zompette frémissante.

— Pour cette Roxane ambitieuse qui le jettera dans les pires histoires. Oh ! elle est sûre de vous supplanter

rapidement, poursuivit Clotilde ravie du succès de ses paroles.

Car si Zompette résistait aux suggestions d'ordre social ou moral, la voici qui perdait pied sur le sol mouvant de la jalousie. Hélas ! elle l'adorait, elle, son marquis. Son mariage avec lui, alors qu'elle croyait le perdre à jamais, avait été l'équivalent d'un miracle. A ce moment-là, pendant des semaines elle vécut un conte de fée. Tant de joies ; amour, richesse, couronne l'étouffaient alors. Cela n'était même pas du bonheur parce que cela dépassait la limite commune du bonheur. Mais « ça » y ressemblait fort, prétendait Zompette.

Elle manifestait son extase avec une telle ingénuité pittoresque que le marquis s'amusa d'elle comme d'une poupée. Il la comblait pour provoquer ses réparties et, naïvement, Zompette croyait qu'il l'aimait.

Pendant leur voyage de noces, à Nice, les premiers dissentiments parurent. Jusqu'ici Zompette était à peu près restée dans son cadre du Montparnasse. Maintenant elle changeait de décor et l'altière élégance du Négresco s'accordait mal avec ses réparties. Très fine, elle sentit la désharmonie, mais trop spontanée, incapable de refréner son esprit, n'ayant jamais essayé de « mettre un boeuf sur sa langue » selon la forte expression des Anciens, elle ne s'adaptait pas. Néanmoins dans cette atmosphère de libres fêtes, son allure fut

acceptée. Jacques semblait toujours amoureux.

Mais dès l'arrivée à Alger, après une traversée en tempête qui avait réveillé le mal chronique du jeune homme, sa neurasthénie le reprit et soudain assombri, taciturne, il la fuyait...

Elle mettait cela, fort justement, sur le compte de la maladie.

Hélas ! depuis l'opération et la « résurrection », un changement plus grave s'était produit. Elle connaissait maintenant le « vrai » marquis de Saint-Selves, un jeune homme supérieurment doué, pétri de chic et d'insolence, et qui avait horreur de l'humour « montparno » de sa femme, de son allure de midinette, de tout ce qui jadis l'amusaient.

Le marquis de Saint-Selves ne souhaitait plus qu'on l'amusât. Il était même humilié que pendant des mois la maladie eût fait de lui un fantôme. Zompette devint quand, silencieux, il la considérait derrière son monocle, qu'il se demandait par quelle aberration mentale il avait pu se mésallier, se commettre avec une Zompette ! Il éprouvait sa rage en silence et jamais il n'avait été aussi courtois avec elle, mais d'une courtoisie glacée, excédée qui figeait les paroles sur les lèvres de la jeune femme.

Une ride désormais creusait le front du marquis. Il sentait le poids de son erreur et Zompette retenait une envie de sangloter... C'est pour-

quoi elle voulait rendre sa liberté à ce grand seigneur dédaigneux de qui elle n'oserait jamais plus être la femme et qui du reste la traitait depuis longtemps comme une sœur... une sœur mal supportée.

Cela Zompette l'expliquait à Mlle Regrais.

— Et vous laisserez la place à une imbécile ! à une intrigante ! reprit Clotilde avec irritation. Car cette Roxane n'est que cela : pas de dot et beaucoup de bêtise. Mais du chic à revendre pour empauer votre mari, lui faire une vie impossible, le ridiculiser !

— Je ne veux pas qu'il soit malheureux ! s'écria Zompette hors d'elle.

— Alors, restez avec lui !

— Il semble souffrir avec moi.

— Pour commencer, mais, à Londres, je vous prédis un succès fou.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre. Connaissez-vous l'anglais ?

— Oui, je l'ai appris au cours, pas mal d'anglais circulaient à Paris dans mon quartier et moi, comme ma mère, j'attrape l'accent comme d'autres attrapent des puces.

— C'est parfait.

— Oh ! Clotilde, bonne mademoiselle Clo !

Soudain Zompette crédulée, persuadée, sanglotait de joie et Clo lui dictait sa conduite ; ne jamais parler de divorce, tout supporter en silence jusqu'à Londres.

— Et si je fais des gaffes, là-bas ?

— Ayez toujours l'air de les faire exprès. Il vaut mieux passer pour rosse que pour sottie.

Zompette avait donc promis de suivre les avis de Mlle Regrais. Or voici que celle-ci la retrouvait, trois jours plus tard, cloîtrée sur le bateau la ramenant en France avec son mari ! Que se passait-il donc ?

— Comme le marquis s'attardait au bar du paquebot près de la belle Roxane, résolulement Clotilde alla frapper à la porte de la cabine de Mme de Saint-Selves.

Zompette lui ouvrit peureusement : — Ah ! c'est vous. Veuillez donc entrer.

— Ah ça ! dit Clotilde précipitamment, car elle craignait que Jacques n'apparût, que se passe-t-il ? Vous vous cachez alors que la grande-duchesse Sofia est à bord.

— C'est justement à cause d'elle. Mon mari ne veut pas qu'elle me voie d'autant plus qu'elle me croit en Tunisie.

— Pourtant, vous êtes appelée à la rencontrer sans cesse à Londres.

— Précisément, je ne vais plus à Londres.

— Oh ! vous divorcerez ? s'écria doucement Clotilde.

— Non, chère amie. Mais vous savez que mon mari, toujours généreux, a fort bien installé ma famille rue de l'Université ? Papa a un atelier chouette et il paraît qu'on lui offre maintenant dix mille francs

pour des toiles refusées autrefois à cinq cents francs ?

— Le cadre. Alors ? demanda impatiemment Clotilde que les pommes de terre du papa Réal laissaient froide.

— Jacques a pensé que je me plaindrais mieux dans ce milieu d'artistes que dans la société londonienne si gourmée. Il ira donc seul en Angleterre ; je resterai dans ma famille soi-disant pour raison de santé et, quand il sera nommé dans une ambassade moins formaliste, je le suivrai ; par exemple à Moscou ou bien chez les Morvdes ou les Tchouvaches.

Mlle Regrais ignorait que ces Morvdes et ces Tchouvaches sont des populations russes ; elle crut que Zompette disait des mots vulgaires.

Mais elle n'avait pas le temps d'approfondir cela ; elle se retenait pour ne pas trépigier.

Voilà donc à quoi aboutissaient toutes ses ruses ? Non, jamais elle ne serait vengée du dédain du marquis de Saint-Selves, tant qu'il n'aurait pas sur les bras, comme un fardeau, sa Zompette de malheur qu'il cachait soigneusement ! Une idée audacieuse fulgura dans son cerveau. Cette fois, elle jouait le tout pour le tout et mentit à pleine gorge :

— Eh bien, dit-elle, heureusement que je vous trouve pour éviter à votre mari un de ces impairs qu'on ne pardonne pas à un diplomate ; la grande-duchesse connaît votre présence à bord et veut vous voir tout de suite.

## SERVICE D'ÉTÉ 1935

### De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	(1, 2, 3, d.)							
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	25	22	22	40	22
PARIS (Aust.) dép.	7	55	10	27	19	55	22	12
LIMOGES (arr.)	1	15	48	0	1	27	3	5
LIMOGES (dép.)	15	57	31	0	4	1	35	3
BRIVE (arr.)	15	28	17	31	1	29	3	4
BRIVE (dép.)	7	48	12	33	15	55	17	37
Gignac-Cressensac	8	24	13	9	16	29	19	13
SOULLAC (dép.)	8	46	13	36	16	48	18	16
CAZOULES	8	53	13	43	16	54	19	50
La Chap.-d-Mareuil	8	58	13	48	16	58	20	9
Lamothe-Fénelon	9	7	13	57	17	7	20	9
Nozac	9	16	14	6	17	16	—	—
GOURDON (dép.)	9	29	14	19	17	26	18	40
Saint-Clair	9	38	14	28	17	34	—	—
Dégagnac	9	48	14	38	17	44	—	—
Thédirac-Peyril	9	58	14	48	17	54	—	—
Saint-Denis-Catus	10	8	14	58	18	3	—	—
Espère	10	16	15	6	18	10	—	—
CAHORS (arr.)	10	25	15	18	19	16	3	7
CAHORS (dép.)	11	51	17	50	19	20	3	11
Sept-Ponts	12	2	18	7	—	—	—	—
Cieure	12	17	18	22	—	—	—	—
Lalbenque	12	24	18	29	—	—	—	—
Caussade	12	52	18	59	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	—	—	—	—
TOULOUSE arr.	16	43	—	—	—	—	—	—

(1) De Paris à Brive-Périgueux et Toulouse par Capdenac.

### De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE
	(1, 2, 3, d.)						
TOULOUSE... d.	4	50	8	40	8	30	13
MONTAUBAN. d.	6	11	9	57	9	11	14
Caussade	6	50	10	23	9	30	16
Lalbenque	7	26	11	5	—	—	17
Cieure	7	34	11	13	—	—	18
Sept-Ponts	7	44	11	22	—	—	18
CAHORS... arr.	7	50	11	28	10	5	14
CAHORS... dép.	8	15	—	—	10	9	15
Espère	8	28	—	—	10	2	18
St-Denis-Catus	8	41	—	—	10	2	18
Thédirac-Peyril	8	41	—	—	10	2	18
Dégagnac	8	50	—	—	10	2	18
Saint-Clair	8	58	—	—	10	2	18
GOURDON (1) d.	9	11	—	—	10	47	19
Nozac	9	18	—	—	10	47	19
Lamothe-Fénelon	9	26	—	—	10	47	19
La Chap.-de-Mar	9	33	—	—	10	47	19
CAZOULES	9	39	—	—	10	47	19
SOULLAC (dép.)	9	53	—	—	10	47	19
Gignac-Cressensac	10	21	—	—	11	8	20
BRIVE... arr.	10	46	—	—	11	8	20
BRIVE... d.	11	54	—	—	11	8	20
PARIS... (A.) arr.	18	58	—	—	11	8	20
PARIS... (O.) arr.	19	10	—	—	11	8	20

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.

(2) N'a lieu que les samedis, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

### De Cahors à Libos

	6	29	15	20	18	41
CAHORS	6	29	15	20	18	41
Mercuès	6	43	15	34	18	55
Douelle (Arrêt)	6	47	15	38	18	59
PARNAC	6	54	15	46	19	7
Luzech	7	1	15	52	19	13
Castelfranc	7	12	16	3	19	24
Prayssac (Arrêt)	7	16	16	7	19	28
Puy-l'Évêque	7	24	16	15	17	22
Duravel	7	31	16	22	17	34
Soturac-Touzac	7	38	16	29	17	46
Fumel	7	48	16	40	18	50
LIBOS	7	53	16	45	18	56

### De Libos à Cahors

	6	34	9	24	13	24	18	2
LIBOS... dép.	6	34	9	24	13	24	18	2
Fumel	6	42	9	31	13	31	18	9
Soturac-Touzac	6	58	9	41	13	41	18	19
Duravel	7	9	9	48	13	48	18	26
Puy-l'Évêque	7	25	9	56	13	56	18	33
Prayssac (Arrêt)	7	39	10	4	14	3	18	41
Castelfranc	7	46	10	9	14	8	18	46
Luzech	8	7	10	20	14	19	18	56
Parnac	8	20	10	29	14	28	19	6
Douelle (Arrêt)	8	34	10	34	14	33	19	11
Mercuès	8	35	10	39	14	38	19	17
CAHORS	8	53	10	51	14	50	19	30

### St-Denis-près-Martel et Aurillac

	4	47	13	35	17	13
St-Denis-près-Martel	4	47	13	35	17	13
Vayrac	4	55	13	43	17	21
Bétaillé (arrêt)	5	1	13	47	17	26
Puybrun	5	10	13	55	17	34
Bretenoux-Biars	5	21	14	6	17	44
Port-de-Gagnac	5	28	14	12	17	51
Laval-de-Cère	5	39	14	20	17	59
Lamativie	6	1	14	37	18	20
Siran (arrêt)	6	17	14	51	18	37
La Roquebrun	6	32	15	4	18	53
AURILLAC (arr.)	7	13	15	42	19	37

### Aurillac à St-Denis-près-Martel

	5	35	11	22	17	17
AURILLAC (dép.)	5	35	11	22	17	17
La Roquebrun	5	35	11	22	17	17
Siran (arrêt)	5	46	12	9	18	6
Lamativie	6	—	12	23	18	21
Laval-de-Cère	6	16	12	38	18	33
Port-de-Gagnac	6	23	12	45	18	44
Bretenoux-Biars	6	39				